

FICHE D'IDENTITE

Veuillez modifier ou compléter les informations figurant dans le formulaire

Office des Sports de Strasbourg – 19 rue des Couples – 67000 Strasbourg

☎ 03.88.31.83.83 📄 03.88.31.83.84 💻 subvention@ods67.com

Dossier à remettre impérativement et au plus tard LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

RENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'ASSOCIATION

COORDONNEES DU CLUB	Remplir cette colonne, en cas de modification
SIGLE	SIGLE
NOM DE L'ASSOCIATION	NOM DE L'ASSOCIATION
N° D'AFFILIATION A L'OFFICE DES SPORTS	N° D'AFFILIATION A L'OFFICE DES SPORTS
ADRESSE OFFICIELLE DU CLUB	ADRESSE OFFICIELLE DU CLUB
CODE POSTAL	CODE POSTAL
VILLE :	VILLE :
☎ TELEPHONE 1	☎ TELEPHONE 1
📱 TELEPHONE 2	📱 TELEPHONE 2
ADRESSE INTERNET	ADRESSE INTERNET
ADRESSE E-MAIL	ADRESSE E-MAIL

Attention : ces renseignements administratifs pourront être publiés dans l'ensemble des documents de communication de la Ville de Strasbourg et de l'Office des Sports.

AGREMENT MINISTERIEL JEUNESSE ET SPORTS	AGREMENT MINISTERIEL JEUNESSE ET SPORTS
N° SIRET	N° SIRET
CODE APE	CODE APE

Président de l'association & Personne à contacter pour informations complémentaires

COORDONNEES DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION	COORDONNEES DU CORRESPONDANT DE L'ASSOCIATION
Nom & Prénom	Nom & Prénom
Adresse	Adresse
☎ Téléphone	☎ Téléphone
Adresse E-mail	Adresse E-mail

Attention : ces renseignements administratifs pourront être publiés dans l'ensemble des documents de communication de la Ville de Strasbourg et de l'Office des Sports.

Emplois salariés au sein des associations

Salariés encadrement sportif (en ETP)

Salariés administratifs et techniques (en ETP)

(utilisé à des fins statistiques)

Aides publiques versées à l'association**Recettes publiques dans le compte de résultat de l'association pour la saison écoulée
(Hors aides matérielles et en nature)**

Financeurs publics (recettes provenant des différentes institutions ou établissements publics)	- Ville de Strasbourg	€
	- Direction des Sports (fonctionnement, haut niveau, sport vacances...)	€
	- Autres Directions	€
	- Eurométropole de Strasbourg	€
	- Direction des Sports (haut niveau, manifestation...)	€
	- Autres directions	€
	- Conseil Départemental (aide à la licence, manifestation...)	€
- Conseil Régional (haut niveau, manifestation...)	€	
- Services de l'Etat (CNDS, contrat de ville...)	€	
-	€	

Utilisation des financements publics :

Cachet de l'association obligatoire :

A Strasbourg, le :

Nom, Prénom et Signature du Président Général :

DOMAINE SPORTIF DE LA DISCIPLINE

(Une fiche « **Domaine sportif** » et une fiche « **Gestion de la Discipline** » par discipline.

1) DISCIPLINE SPORTIVE

Discipline sportive : _____

Nom & prénom du responsable de la discipline : _____

N° / rue : _____

Commune : _____

Code Postal : _____

Téléphone : _____ **Mobile :** _____

E-mail : _____

Nom(s) de la ou des fédération(s) d'affiliation : _____

Type de Fédération Déléгатaire Affinitaire N° d'agrément fédéral : _____

2) LICENCIES

Nombre de licenciés pour la saison écoulée (saison sportive 2017-2018 ou année civile 2017)

Les licenciés ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois (licenciés sportifs ou dirigeants)

	2006 et après (- de 12 ans)	2000 à 2005 (12 à 18 ans)	1958 à 1999 (18 à 60 ans)	1957 et avant (+ 60 ans)	Licenciés dirigeants	TOTAL
Licenciés sportifs masculins						
Licenciés sportifs féminins						
TOTAL						

Joindre un justificatif de paiement des licences établi par les instances fédérales (ligue, fédération)

Provenance géographique des licenciés*(utilisé à des fins statistiques) :

Provenance géographique	Nombre de licenciés
Strasbourg :	
Autres communes de l'Eurométropole :	
Communes hors Eurométropole :	
TOTAL	

* Les 33 communes de l'Eurométropole : Achenheim - Bischheim - Blaesheim - Breuschwickersheim - Eckbolsheim - Eckwersheim - Entzheim - Eschau - Fegersheim - Geispolsheim - Hangenbieten - Hoenheim - Holtzheim - Illkirch-Graffenstaden - Kolbsheim - Lampertheim - Lingolsheim - Lipsheim - Mittelhausbergen - Mundolsheim - Niederhausbergen - Oberhausbergen - Oberschaeffolsheim - Osthoffen - Ostwald - Plobsheim - Reichstett - Schiltigheim - Souffelweyersheim - Strasbourg - Vendenheim - La Wantzenau - Wolfisheim.

Si votre discipline est une DISCIPLINE LOISIRS, passez directement à la question 4)

3) COMPETITION

Sont décomptés les licenciés engagés effectivement dans les compétitions (sur les fiches de matches, de championnats... remises aux instances fédérales). **Chaque licencié ne peut être décompté qu'une seule fois** dans l'une des catégories suivantes. Si les licenciés sont engagés à plusieurs niveaux de compétition, il convient de les retenir une seule fois au niveau le plus élevé de pratique. Pour les internationaux il convient de distinguer les licenciés ayant participé à des compétitions officielles avec l'équipe de France (JO, Championnats mondiaux ou européens...) de ceux ayant participé à des compétitions internationales avec leur club (matches/combats internationaux ou transfrontaliers, coupe d'Europe...).

➤ Précisez dans le tableau le niveau d'évolution de vos athlètes et équipes (féminins et masculins) :

		Nombre de licenciés compétition de la discipline	TOTAL				
				Nombre Total d'équipes engagées		Sport Individuel par équipe	Sport Collectif
Départemental (67)	Féminin			Départemental (67)	Féminin		
	Masculin				Masculin		
Interrégional (68 – 57 – 54 – 55 – 88 – 90 – 25 – 70 – 39 – Bade Wurtemberg)	Féminin			Interrégional (68 – 57 – 54 – 55 – 88 – 90 – 25 – 70 – 39 – Bade Wurtemberg)	Féminin		
	Masculin				Masculin		
National	Féminin			National	Féminin		
	Masculin				Masculin		
International (compétition club)	Féminin			International (compétition club)	Féminin		
	Masculin				Masculin		
International (équipe de France)	Féminin			International (équipe de France)	Féminin		
	Masculin				Masculin		
TOTAL				TOTAL			

4) ORGANISATION PAR LE CLUB DE MANIFESTATIONS SPORTIVES (niveau national ou +)

Compétitions officielles / autres événements sportifs importants	Nb participants	Nb spectateurs	Équipe concernée ou catégorie d'âge

NB : Si le nombre de cases prévues est insuffisant, merci de joindre une liste annexe.

GESTION DE LA DISCIPLINE

5) INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES

Type d'installation sportive (stade, gymnase...)	Nom de l'équipement	public	privé	nb hrs/sem. :
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6) ENCADREMENT SPORTIF POUR CETTE DISCIPLINE

PLAFONNEMENT : 1 cadre sportif au plus est décompté pour 10 licenciés (hors Brevets professionnels)

	Noms-Prénoms	Désignation du diplôme
Brevets professionnels (BP / BPJEPS / ...)		
Certificat de Qualification Professionnel		
Brevetés Fédéraux (BF)		

Joindre une copie des Diplômes.

NB : Si vous disposez d'un nombre de diplômés supérieur au nombre de cases prévues, merci de joindre au questionnaire une liste annexe complémentaire. BAFA / BAFD non comptabilisés

	Noms-Prénoms	Fonctions
Autres encadrants sportifs		

Cachet de l'association obligatoire :

Strasbourg, le :

Nom, Prénom et Signature du Président :